



Rapport de Mission du Dr GENTY

Club des 52% à l'Assemblée Nationale

Mardi 5 Décembre 2017

Le Club des 52% reçoit le Collectif Georgette Sand créé en 2013 qui travaille sur la représentation des femmes dans l'espace public, les droits économiques et la santé des femmes. Il vient de publier le livre « Ni vues ni connues », lequel analyse avec humour et pédagogie les raisons qui font que les 75 femmes de cet ouvrage sont invisibles dans l'histoire collective et notamment les manuels scolaires.

Le Club des 52% rappelle à cette occasion les 8 propositions qu'il soumet au Gouvernement.

Proposition n° 1 : Inscrire dans la Constitution Française (art.1) le droit fondamental à disposer librement de son corps et d'en être l'unique décisionnaire.

Proposition n°2 : Garantir dans chaque gouvernement l'existence d'un ministère des droits des femmes de plein exercice.

Proposition n°3 : Rendre obligatoire pour les filles, une formation à la défense de 3 mois, dispensée durant les vacances d'été dans les établissements scolaires vacants (un mois durant chaque été de 16 à 18 ans).

Proposition n°4 : Installer dans chaque hôpital public un espace réservé au planning familial, consacré à l'information, la prévention et le soin.

Proposition n°5 : Diffuser un kit de santé pour tous, dès l'âge de 15 ans, comprenant une consultation obligatoire et gratuite avec un médecin spécialisé (certificat exigible lors du recensement).

Proposition n°6 : Mettre en place dès le CP, des cours d'éducation du corps, proposés par des professionnels permettant aux enfants de mieux le connaître et de comprendre son fonctionnement.

Proposition n° 7: Permettre aux couples non mariés de faire appel au Juge des Affaires Familiales.

Proposition n°8 : Encourager les entreprises à augmenter leurs salariées après un retour de congé maternité en créant une prime annuelle spécifique exonérée de charges.

Docteur Gérard GENTY